



Séance n° 2 du Conseil de Communauté
du jeudi 14 mars 2024 à 18h30

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE
PROCÈS-VERBAL
RELATIF A L'ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT ET DE DEUX AUTRES MEMBRES
DU BUREAU

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 37
Nombre de conseillers en exercice : 37
Nombre de conseillers présents : 30

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 24.016.1 du Conseil communautaire du 14 mars 2024, relative à la modification de la composition du Bureau communautaire,

Considérant l'élection municipale partielle intégrale et élection communautaire de la Commune de Maraussan du 3 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle Jacques Maurel de l'Hôtel de communauté à Maureilhan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de communes La Domitienne, monsieur Alain CARALP, conformément aux articles L5211-1 et L5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU		X		Représentée par Mme Mireille TORTES
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA			X	
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS	X			

M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
M. Thierry DAURAT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
M. Jean-Philippe JUAN	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ			X	
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT			X	
Mme Sandra PACHOT	X			
M. Elian PALAZY			X	
M. Jean-Pierre PEREZ			X	
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	30	2	5	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur Alain CARALP, Président.

Il a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents, représentés et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Bernard GUERRERE a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil communautaire (article L. 2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT).

Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire, a dénombré 30 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L5211-1 du CGCT était remplie.

Constitution du bureau de vote

Le Conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, deux assesseurs parmi les conseillers communautaires :

- Assesseur n°1 : madame Sandra PACHOT,
- Assesseur n°2 : monsieur Jean-Philippe JUAN.

2. ÉLECTION DU SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Sous la présidence de monsieur Alain CARALP, Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection du 6^{ème} Vice-Président.

Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L2122-4, L.2122-7 et L2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Thierry DAURAT.

2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 32
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Nombre de votes blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 29
- Majorité absolue : 16

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DAURAT Thierry	29	Vingt-neuf

2.2. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

Monsieur Thierry DAURAT est proclamé 6^{ème} (sixième) Vice-Président et immédiatement installé.

3. ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du Président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs Vice-Présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

Par délibération n° 24.016.1, le Conseil communautaire du 14 mars 2024 a fixé la composition du Bureau à 16 membres, 2 représentants par commune, répartis en 4 collèges comme suit :

- Président (membre de droit),
- Tous les Vice-Présidents (membres de droit),
- Tous les maires non Vice-Présidents,
- Les autres membres du Bureau, dans la limite d'un conseiller communautaire maximum par commune, sous réserve des collèges précédents.

3.1. Election du huitième membre du Bureau (collège des maires)

Le Président propose la candidature de :

- Monsieur Jean-Pierre PEREZ.

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 32
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 26
- f. Majorité absolue : 14

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
Jean-Pierre PEREZ	26	Vingt-six

3.1.2. Proclamation de l'élection du huitième membre du Bureau

Monsieur Jean-Pierre PEREZ est proclamé 8^{ème} (huitième) membre du Bureau et immédiatement installé.

3.2. Election du neuvième membre du Bureau (collège des maires)

Le Président propose la candidature de :

- Madame Marlène PUCHE

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 32
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
Marlène PUCHE	31	Trente et un

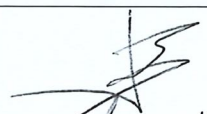


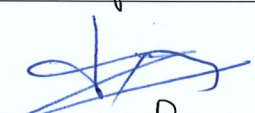
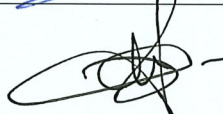



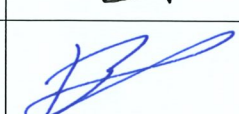

3.2.2. Proclamation de l'élection du neuvième membre du Bureau

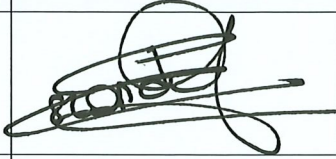
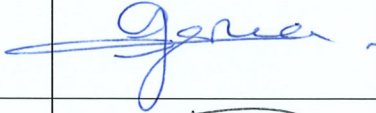


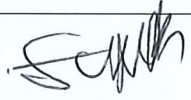
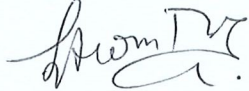
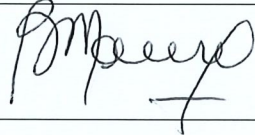

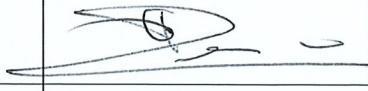


Madame Marlène PUCHE est proclamée 9^{ème} (neuvième) membre du Bureau (collège des maires) et immédiatement installée.


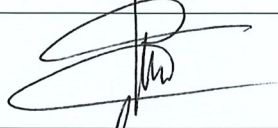
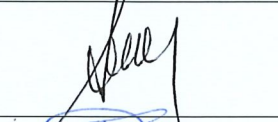


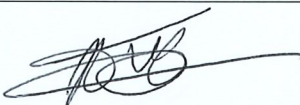
4. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Sans objet.

L'assesseur n°1	
L'assesseur n°2	
Le secrétaire de séance	
Le ou la Président(e) de la Communauté de communes La Domitienne	

X	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
1	M. Serge BACCOU	Cazouls-lès-Béziers					
2	M. Henri BEC	Vendres					
3	M. Bruno BERRAH	Nissan-lez-Ensérune					
4	Mme Patricia BERTHOMIEU	Montady					
5	M. Thierry CALMEL	Colombiers					
6	M. Alain CARALP	Colombiers					
7	M. Alain CASTAN	Montady					
8	Mme Patricia CATHALA	Nissan-lez-Ensérune					
9	M. Didier CAYLA	Montady					
10	Mme Valérie CHABOT	Nissan-lez-Ensérune					
11	Mme Marcelle COUDERC	Cazouls-lès-Béziers					
12	Mme Françoise CRASSOUS	Lespignan					
13	M. Pierre CROS	Nissan-lez-Ensérune					
14	M. Bruno DAMBLEMONT	Cazouls-lès-Béziers					
15	M. Thierry DAURAT	Maraussan					

X	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
16	Mme Géraldine ESCANDE- COLIN	Lespignan					
17	M. Cédric GARCIA	Maureilhan					
18	M. Bernard GUERRERE	Lespignan					
19	M. Jean- François GUIBBERT	Lespignan					
20	Jean-Philippe JUAN	Maraussan					
21	Mme Maryse LACOMBE	Colombiers					
22	Mme Catherine LIMORTÉ	Vendres					
23	Mme Brigitte MATHE- MAURY	Nissan-lez- Ensérune					
24	M. Thierry MAURAT	Nissan-lez- Ensérune					
25	Mme Sandra PACHOT	Maraussan					
26	M. Elian PALAZY	Montady					
27	M. Jean-Pierre PEREZ	Vendres					
28	M. Serge PESCE	Maraussan					
29	Mme Nathalie PIQUES	Maureilhan					
30	Mme Marlène PUCHE	Maraussan					

	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
31	Mme Viviane TAFANI-ROUQUET	Cazouls-lès-Béziers					
32	M. Christian SEGUY	Maureilhan					
33	M. Robert SENAL	Cazouls-lès-Béziers					
34	Mme Brigitte SOULET	Maraussan					
35	Mme Mireille TORTES	Montady					
36	Mme Maryline TUCA	Cazouls-lès-Béziers					
37	M. Philippe VIDAL	Cazouls-lès-Béziers					